



# Les Fondamentaux de l'Expertise

AVEC CLAIRE DE GIACINTO

Développer des connaissances pratiques et des outils pour structurer ses examens, que ce soit au civil ou au pénal, en appréhendant et en respectant les grands principes de l'expertise.

**DURÉE** ► **7 à 9 heures** selon la formule choisie.

**MÉTHODES** ► **E-learning / supervision** selon la formule choisie

**TARIFS** ► **2 formules selon vos besoins**

---

## A. PRÉSENTATION

---

Formation en e-learning.

- Il s'agit d'un parcours qui propose plusieurs alternatives de formation aux apprenants :
  - Une formation asynchrone, entièrement en ligne (formation dite autonome)
  - Une formation asynchrone, entièrement en ligne avec un ajout d'heures de supervision (formation dite supervisée)

1



Contenu & Document protégés par les droits d'auteur



- Durée d'accès à la formation illimitée (sauf pour la version synchrone dont les dates sont définies à l'avance)
- Un programme construit de manière progressive et intuitive pour permettre la construction d'un socle de compétences théoriques et pratiques.
- Un parcours pédagogique composé de vidéos, de PDF téléchargeables et de questionnaires pour mesurer vos acquis.
- Nos services sont joignables par mail ou par téléphone du lundi au vendredi de 9h à 17h pour faciliter la prise en main de votre espace de formation.

---

## B. DATES

---

Pour les 2 formules : À partir du moment où vous achetez la formation, vous ouvrez un accès via votre espace personnel à votre espace de formation. Vous pouvez ensuite travailler en toute autonomie et à votre rythme sur les supports mis à votre disposition et suivre la progression de vos apprentissages.

- **Formule Supervisée** : les dates de supervision sont prévues entre vous et le superviseur. Elles peuvent être effectuées durant la formation théorique ou à l'issue pour accompagner la mise en pratique.





---

## C. PUBLIC

---

Cette formation est destinée à tout professionnel souhaitant démarrer l'expertise judiciaire. Elle est aussi adaptée aux experts déjà nommés en période probatoire ou sur les listes pour consolider leurs connaissances.

Elle est toutefois plus spécifiquement adaptée aux **psychologues** ou aux **psychiatres** (ou aux étudiants souhaitant pratiquer l'expertise une fois formés).

---

## D. PRÉREQUIS

---

**Cette formation vous est tout particulièrement destinée si...**

- Vous souhaitez démarrer dans le domaine de l'expertise sans savoir comment vous y prendre,
- Vous pratiquez l'expertise depuis des années mais ressentez le besoin de reprendre les fondamentaux, voire de les découvrir,
- Vous ne trouvez pas de formation en présentiel répondant à vos attentes
- Vous êtes autonome en formation,
- Vous n'avez pas la possibilité (disponibilité et mobilité) d'assister à une formation en présentiel.



## Ne vous inscrivez pas si...

- Vous n'avez pas les conditions matérielles suffisantes pour une formation en ligne.
- Pour les institutions, vérifiez avec votre service informatique que les pare-feux n'empêcheront pas l'accès à la plateforme.

---

## E. OBJECTIFS

---

À l'issue de cette formation, vous serez en capacité de vous inscrire de manière autonome sur une liste d'expert.

Vous connaîtrez les attendus des missions, le cadre légal, les devoirs et les limites de l'expertise.

Vous aurez les prérequis nécessaires pour répondre aux questions et structurer vos rapports.

---

## F. PROGRAMME

---

### Introduction

#### Chapitre 1 : Le statut de l'expert

- A. Définition Générale
- B. L'inscription de l'Expert
- C. Régime Social et Fiscal
- D. La Responsabilité civile et pénale
- [Quizz chapitre 1](#)



## Chapitre 2 : Les textes de l'expertise

- [Quizz chapitre 2](#)

## Chapitre 3 : La déontologie de l'expert

## Chapitre 4 : Expert et secret professionnel

- [Quizz chapitre 3 & 4](#)

## Chapitre 5 : Les écrits

- A. A qui transmettre le rapport d'expertise ?
- B. Que transmet-on ?
- C. Le contenu du rapport
- D. Les particularités

## Chapitre 6 : La déposition aux assises

- A. La Cour d'Assises en France
- B. La Composition de La Cour d'Assises
- C. Les Suites de la Cour d'Assises
- D. Le Déroulé d'un Procès d'Assises
- E. L'Expert dans le Procès d'Assises

## Chapitre 7 : La rémunération

- A. Facturer une Expertise au Pénal
- B. Facturer une Expertise au Civil

- [Quizz chapitre 5, 6 & 7](#)

---

## G. MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

---

Des supports théoriques sous forme de PDF téléchargeables et imprimables pour faciliter le confort d'apprentissage de l'apprenant. Des ressources vidéo de présentation des points clés de la formation.

Des annexes venant compléter les apports théoriques.



La possibilité pour l'apprenant de prendre rendez-vous avec le formateur pour approfondir certains points, valider des compétences ou obtenir des informations complémentaires (sur la version « de la théorie à la pratique »).

**Un forum ouvert aux apprenants pour faciliter les échanges et l'apprentissage collectif.**

---

## H. VALIDATION DES ACQUIS

---

Des quizz réguliers seront présentés pour valider les connaissances acquises et permettre de mesurer la mise en place des compétences.

La réussite des questionnaires valide la poursuite du programme (un score supérieur ou égal à 70% de réussite sera demandé pour valider l'acquisition des compétences). Si l'apprenant échoue à trois reprises au quizz, un échange avec le formateur sera programmé afin d'évaluer la difficulté rencontrée.

Des questionnaires de satisfaction seront transmis aux apprenants en fin de formation.

Attestation de réussite de la formation & de règlement délivrées à l'issue.

Attestation de présente délivrée sur demande.

---

## I. INTERVENANTS

---

### **Claire DE GIACINTO**

Psychologue clinicienne, formée en criminologie clinique, thérapeute systémique (familiale et de couple), thérapeute ICV certifiée.

6



Contenu & Document protégés par les droits d'auteur



Praticienne Theraplay. Formée à la psychopédagogie.

Intervenante depuis plus de 10 ans à l'École Nationale de la Magistrature.

Formatrice pour plusieurs organismes.

Pratique de l'expertise depuis une quinzaine d'année et sur plusieurs territoires de la métropole.

Accompagne depuis plusieurs années des professionnels désireux de se lancer dans la pratique de l'expertise.

---

## J. NOMBRE D'HEURES

---

La formation est prévue sur une durée d'apprentissage de 7heures pour la partie théorique.

1. La **Formule Autonome** comprend uniquement la partie théorie et dure 7 heures.
2. La **Formule Supervisée** comprend la partie théorie (7h) + 2h de supervision individuelle, soit 9 heures au total.

---

## K. TARIF DE LA FORMATION

---

140€ TTC pour la formule Autonome

220€ TTC pour la formule Supervisée